

Fiche EPT Sénégal

Statut Global - Éducation pour Tous (EPT) -



la science et la culture

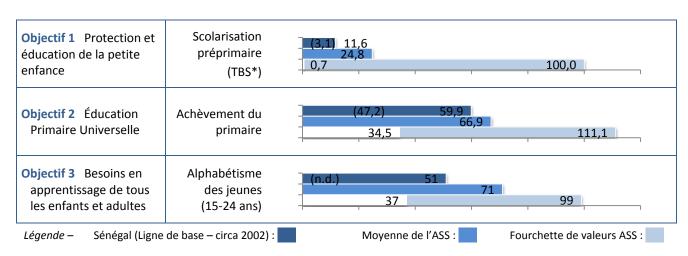
Classé 20^{ème} sur 28 pays au classement africain de l'EPT réalisé par l'UNESCO, le Sénégal possède deux atouts considérables en termes d'éducation : i) il a su prioriser l'éducation dans ses dépenses publiques en y consacrant 41,1 % du total de ses dépenses courantes, le taux le plus élevé d'ASS ; et ii) la parité des sexes est atteinte, voire même dépassée (pour 100 garçons qui terminent l'école primaire, 104 filles le terminent). Cependant, même si la couverture scolaire a été

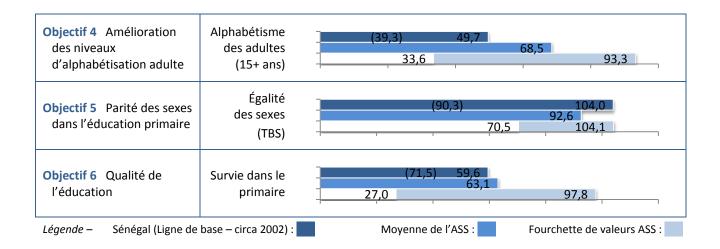
améliorée, le Sénégal affiche des résultats en matière de scolarisation inférieurs à la moyenne du continent. Le pays n'a toujours pas atteint la scolarisation primaire universelle et la moitié de sa population est encore analphabète. Des marges de manœuvre existent toutefois dans l'allocation intra-sectorielle des ressources et leur utilisation qui pourront faciliter l'atteinte des objectifs de l'EPT.

Contexte démographique et macroéconomique -

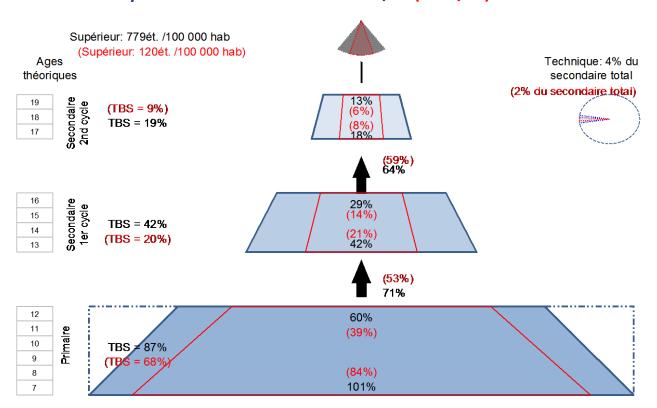
PIB par habitant (US\$)	2010	1 018,0 US\$
Population totale (milliers)	2011	12 535
Population d'âge scolaire primaire (%)	2011	16,4 %
Prévalence du VIH/SIDA (15-49 ans)	2009	0,9 %
Indice de développement humain (classement)	2011	155/187
Bénéficiaire du Fast Track Initiative de l'EPT	2007	81,5 millions de US\$

Indicateurs clés EPT – 2009 ou APR



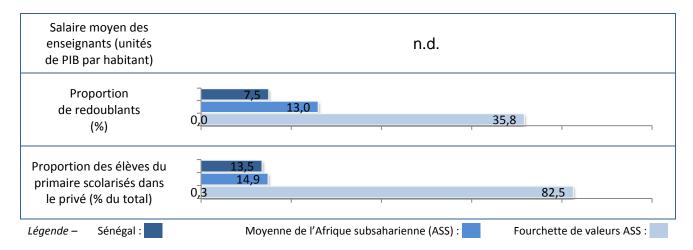


Scolarisation: Pyramides éducationnelles – 2008/09 (1999/00)



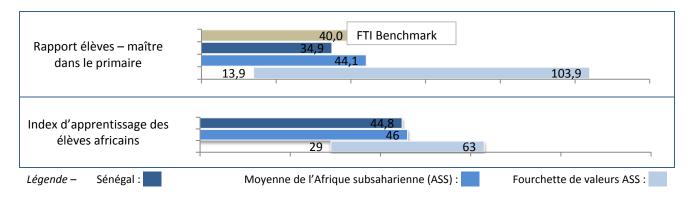
Les améliorations en termes de scolarisation sont notables. Au niveau du primaire, le taux brut de scolarisation a progressé de 68 % à 87 % en moins de 10 ans. Cependant 40 % des enfants ne terminent toujours pas ce cycle, un manque important à gagner pour l'atteinte de la scolarisation primaire universelle. Au secondaire, les taux de scolarisation ont doublé aussi bien au collège qu'au lycée. Pour le supérieur, l'amélioration du nombre d'étudiants est exceptionnelle : elle est passée de 120 étudiants pour 100 000 habitants en 2000 à 779 étudiants en 2009, soit un taux 6 fois plus élevé et l'un des meilleurs de la région. La part de l'enseignement technique dans l'ensemble du secondaire a aussi doublé, passant de 2 % à 4 %.

Indicateurs de politique éducative primaire - 2009 ou APR



Le redoublement au Sénégal est assez faible, avec une moyenne de 7,5 redoublants sur 100 élèves. Ce taux est inférieur à la moyenne ASS de 13 %. La proportion d'élèves non scolarisés dans le public est quelque peu inférieure à la moyenne, à 13,5 %, contre une moyenne de 14,9 % en ASS.

Qualité et résultats d'apprentissage – 2010 ou APR



Au niveau du rapport élèves-maître, le Sénégal semble tirer son épingle du jeu avec 35 élèves par maître, contre une moyenne ASS de 44 élèves, reflétant un bon niveau de recrutement des enseignants, et des marges d'expansion possibles sans un recours à des embauches massives. Avec un score de 44,8 sur l'index d'apprentissage des élèves africains compilé par la Banque mondiale, le Sénégal est quelque peu en dessous de la moyenne ASS de 46 et des efforts devront continuer à être fournis.

Équité – 2009 ou APR

Lorsque 100 garçons terminent le cycle primaire au Sénégal, 104 filles le terminent. Le Sénégal a donc atteint l'objectif de parité de l'EPT. Par ailleurs la part des ressources consommées par les 10 % les plus éduqués est de 37 %, ce qui est mieux que la moyenne ASS de 41 % et présume d'une plus relative grande équité dans l'allocation des ressources publiques.

Indice de parité	
entre les sexes	1,04
(Filles/garçons)	-

% des ressources consommées par les 10% les plus éduqués

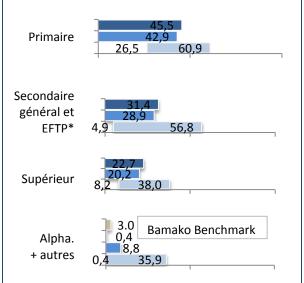
37 %

Financement de l'éducation - 2008 ou APR

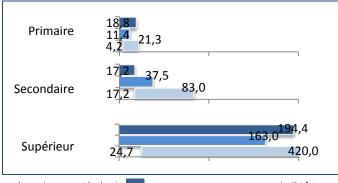
Mobilisation de ressources

Ressources publiques (% du PIB) Éducation (% des dépenses courantes) Contribution de l'aide au budget global éducation 20,4 22,5 67,7 FTI Benchmark 22,6 11,2 41,1 22,8 1,8 57,8

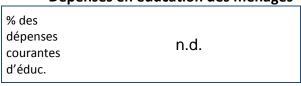
Distribution du budget d'éducation (%)



Dépenses unitaires (% du PIB par habitant)



Dépenses en éducation des ménages



Légende – Sénégal : Moyenne de l'Afrique subsaharienne (ASS) :

Fourchette de valeurs ASS :

Au niveau des dépenses courantes de l'État du Sénégal, l'éducation a la part belle : 41,1 % lui sont consacrées, soit le double de ce que recommande le FTI (20 %) et près du double de la moyenne ASS (22,6 %). Ces ressources sont complétées par un apport d'aide non négligeable, soit 20,8 % du budget éducatif, pourcentage qui reste cependant inférieur à la moyenne ASS (23,1 %). Ceci se traduit par des dépenses unitaires du primaire élevées mais qui ont du mal toutefois à se refléter dans la qualité. Au niveau de la distribution budgétaire, le cycle supérieur reste fortement favorisé, en partie au détriment du primaire, qui avec une allocation de 45,5 %, est encore en dessous du benchmark FTI de 50 %.